**INVITE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN COTE D’IVOIRE A UN DEJEUNER-DEBAT, LE PREMIER MINISTRE RASSURE LES OPERATEURS ECONOMIQUES**

Le Premier ministre, ministre de l’Economie et des Finances, Daniel Kablan Duncan était l’invité de la Chambre de Commerce et d’Industrie française en Côte d’Ivoire (CCIFCI), ce jeudi 25 avril, dans le cadre d’un déjeuner-débat. Cette rencontre s’est tenue autour du thème : « Côte d’Ivoire, émergence 2020 : les opportunités d’affaires. » Devant un parterre de patrons de PME-PMI, le Chef du gouvernement a présenté les grandes opportunités économiques du pays. Situant les objectifs de ce déjeuner-débat réunissant de nombreux patrons, Michel Tizon, président de la CCIFCI a expliqué qu’elle vise à donner du courage aux entrepreneurs qui sont sur place dans les moments pénibles et qui croient en la Côte d’Ivoire. Il a poursuivi en précisant que ce type de rencontre optimise le besoin des entrepreneurs des PME-PMI pour qu’elles restent en Côte d’Ivoire et continuent d’investir. Cette attente a été comblée par le Premier ministre qui a soutenu que la préoccupation des hommes d’affaires est une question placée au cœur de l’action gouvernementale, axée sur une relance économique portée par une grande participation du secteur privé.

Pour lui, l’atteinte de l’émergence à l’horizon 2020 passe par une participation accrue du secteur privé à qui, a-t-il argumenté, l’Etat compte accorder une place de choix, notamment dans le cadre de projets publics-privés, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Selon M. Daniel Kablan Duncan la réalisation de ce plan bâti autour d’une stratégie de croissance forte, le PND nécessite la construction d’infrastructures de qualité (routes, autoroutes, voies ferrées, ports, aéroports, énergie, eau potable, technologie de l’information et de la communication (TIC).

A ce titre, il représente d’énormes opportunités d’affaires tant pour grandes entreprises que pour les PME-PMI. Par ailleurs, le Premier ministre a rassuré ses hôtes quant à la bonne disposition des autorités d’améliorer l’environnement des affaires en Côte d’Ivoire. Selon lui, la création des tribunaux de commerce, la création du guichet unique des formalités des entreprises, le nouveau code des investissements, la création prochaine d’un guichet unique du commerce extérieur représentent des gages sûrs d’un engagement de la puissance publique à l’effet de faire du secteur privé, le fer de lance de la relance économique.

Dans la même optique, il a affirmé que l’Etat va mettre en place une réforme fiscale de grande envergure pour rendre l’économie plus compétitive, ajoutant que la lutte contre la corruption dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance sera menée sans relâche à travers la dynamisation d’un système judiciaire performant. « Le Gouvernement s’est engagé à reconstruire les fondamentaux de l'économie nationale autour de certaines valeurs en vue d’assurer la stabilité politique et une croissance économique forte, soutenue et inclusive », a-t-il insisté.

**Le Service Communication**